



## Musée des beaux-arts du Canada

## Politique de recherche

Approuvée par le conseil d'administration du MBAC le 23 mars 2004

### 1. INTRODUCTION

Ce document a pour objet de fournir des directives concernant le développement, la conduite et la gestion des activités de recherche du personnel du Musée des beaux-arts du Canada et du Musée canadien de la photographie contemporaine.

La recherche porte sur la conceptualisation et la formulation d'idées qui serviront de base à l'interprétation des collections et à la promotion des connaissances, à la poursuite et à l'évaluation des sources primaires et secondaires d'information, ainsi qu'à la synthèse et à la documentation des résultats en vue de leur diffusion. C'est un élément fondamental de toutes les activités muséales destinées à promouvoir la connaissance et la compréhension des arts visuels.

Le mandat du Musée des beaux-arts du Canada en ce qui concerne la promotion de la recherche, découle de la Loi sur les musées de 1990 :

Établissement du Musée des beaux-arts du Canada (Partie I, articles 5 et 6[1]) :

Le Musée des beaux-arts du Canada a pour mission de constituer, d'entretenir et de faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Dans l'exécution de sa mission, le Musée des beaux-arts du Canada a, sous réserve des autres dispositions de la présente loi, la capacité d'une personne physique; à ce titre, il peut notamment :



## Musée des beaux-arts du Canada

- (f) entreprendre ou parrainer des recherches, notamment des recherches fondamentales, théoriques ou appliquées, dans le cadre de sa mission et de la muséologie, et en communiquer les résultats;
- (g) fournir les installations permettant aux personnes qualifiées d'utiliser et d'étudier sa collection;
- (h) faire connaître les œuvres d'arts et autres éléments de matériel de musée provenant de sa collection ainsi que l'art en général, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, et diffuser de l'information s'y rapportant, par tout moyen de communication et d'enseignement approprié;
- (i) établir et encourager des liens avec tout autre organisme à vocation analogue;

## 2. LES OBJECTIFS

Le MBAC a pour mandat de promouvoir la compréhension des œuvres des collections. Pour ce faire, des recherches doivent être entreprises, non seulement sur les objets qui constituent la collection mais aussi sur le contexte culturel, historique et théorique dans lequel ces œuvres ont été créées. On entreprend également des recherches pour déterminer la forme de présentation la plus favorable à la compréhension de ces œuvres.

La principale activité de recherche de l'établissement est axée sur l'enrichissement des collections et sur la préparation de programmes liés à celles-ci. Les objectifs du Musée des beaux-arts du Canada, en ce qui concerne cette politique, sont les suivants :

### 2.1. Entreprenre et parrainer la recherche dans le domaine des arts visuels:

#### a) La recherche axée sur les collections

On peut ramener la recherche sur les collections aux deux formes suivantes : la recherche de base et la recherche dirigée. La recherche de base est une activité permanente qui porte sur la signification et l'importance des œuvres d'art individuelles à mesure qu'elles sont acquises pour la collection. Elle a également trait à la gestion des collections et comporte l'évaluation et la documentation exactes et objectives des œuvres de la collection, en fonction des connaissances actuelles dans le domaine de l'histoire de l'art ainsi que l'entretien, l'installation et l'interprétation des œuvres de la collection. La recherche dirigée a pour objet d'évaluer des données précises et d'en faire une synthèse, afin de mettre à jour les documents concernant les collections, de résoudre certains problèmes de conservation ou de concevoir des programmes d'interprétation déterminés portant sur les collections permanentes. On portera une



## Musée des beaux-arts du Canada

attention spéciale à la recherche sur la provenance des œuvres dont l'historique d'acquisition comporte des lacunes entre 1933 et 1945.

### **b) La recherche axée sur des projets**

On entreprend des recherches axées sur des projets spécifiques afin de faire avancer l'état des connaissances et de promouvoir la compréhension de l'œuvre d'un artiste, d'une période, d'une technique ou d'un phénomène culturel déterminé; on a recours pour cela à divers moyens : expositions, programmes éducatifs et publications financés totalement ou en partie par le MBAC. Les objets sur lesquels porte le projet de recherche peuvent provenir partiellement de la collection du MBAC et partiellement de sources extérieures ou, encore, totalement de sources extérieures.

### **c) La recherche liée à une discipline**

En tant que musée national des beaux-arts, il appartient également au MBAC d'entreprendre des recherches sur l'histoire et la théorie de l'art qui dépassent le cadre des collections et des programmes actuels. Le MBAC doit faire avancer l'état des connaissances dans les domaines liés au développement, à la protection et à l'interprétation des arts visuels, et de contribuer à l'enrichissement de cette discipline dans son ensemble.

### **d) La Bibliothèque et les Archives**

La Bibliothèque et les Archives contribuent aux volets recherche et partage du savoir de la mission du Musée par ses programmes d'expositions, par la publication de ses Documents hors-série et par l'élaboration d'outils de recherche électroniques, accessibles par le site web du Musée.

La Bibliothèque administre le programme de bourses de recherche du Musée, qui appuie et encourage la recherche de pointe dans les domaines de l'art canadien, de l'art moderne, de l'art européen, de l'histoire de la photographie et de la conservation de l'art. Le programme auquel peuvent participer des candidats de l'étranger, met l'accent sur l'utilisation et l'investigation des collections du Musée, dont celles de la Bibliothèque et des Archives.

### **e) La recherche au nom du public**

Le personnel effectue régulièrement des recherches pour répondre aux demandes émanant du grand public ainsi que de collègues professionnels qui souhaitent obtenir des informations sur les collections en général, sur certaines œuvres d'art, sur l'entretien



## Musée des beaux-arts du Canada

et la conservation des œuvres d'art, sur les publications et documents connexes de l'histoire de l'art, et sur la discipline de l'histoire de l'art en général.

### **2.2. Diffuser les Résultats de la recherche effectuée par le MBAC:**

L'accessibilité et la diffusion des résultats des recherches sont assurées grâce à des programmes publics très divers : expositions, publications, médias électroniques, audiovisuels et autres médias technologiques, programmes éducatifs, documents didactiques, présentations, démonstrations, et aussi, organisation et participation à des conférences, à des séminaires, à des conférences et à des causeries. Des consultations individuelles de membres du grand public et des milieux professionnels, ainsi que des publications savantes permettent de diffuser les résultats de ces recherches.

## **3. LA MISE EN OEUVRE**

L'objectif du Musée des beaux-arts du Canada en matière de promotion de la recherche est décrit à l'annexe I.

En plus de l'activité de recherche fondamentale sur les collections assurée par les conservateurs, les divisions qui ont d'importantes responsabilités en matière de recherche figurent à l'annexe II; la liste comprend notamment le Laboratoire de restauration et de conservation, la Bibliothèque et l'Éducation.

## **A N N E X E I**

### **LA PROMOTION DE LA RECHERCHE**

Le personnel d'une entreprise est l'une de ses ressources clés; pour parvenir à des résultats, une organisation doit pouvoir assurer le maintien de son personnel, son perfectionnement et sa gestion. Le succès des activités de recherche dépend de la compétence, de la formation et de la motivation du personnel du MBAC.

#### **i) L'établissement d'un cadre de travail propice à la créativité**

La direction s'efforcera d'offrir des conditions propices de travail et de perfectionnement, notamment sous la forme de congés d'étude et d'accords d'échanges, de manière à permettre la réalisation de projets individuels et de projets collectifs.



## Musée des beaux-arts du Canada

Reconnaissant l'importance du partage des idées et de l'expérience, le MBAC encouragera les entreprises coopératives telles que la fréquentation de conférences et l'association des chercheurs du Musée avec les boursiers de la Bibliothèque, avec des collègues des musées canadiens et internationaux et d'autres établissements fédéraux, et avec des universitaires et des membres d'établissements de recherche.

### ii) **La ventilation du temps et des ressources**

La ventilation du temps requis pour effectuer des recherches et l'approbation des calendriers sont particulièrement importantes dans un établissement tel que le MBAC où le personnel de conservation est responsable de la plus grande partie des activités de recherche et participe également à de nombreuses autres activités dans le domaine de la gestion des collections et de l'élaboration de programmes. On réservera donc un temps suffisant à la recherche dans les plans de travail annuels ou, lorsqu'il s'agit des conservateurs, au moyen de sabbatiques. Toute affectation se conformera à l'admissibilité telle que précisée dans la convention collective pertinente.

Compte tenu des priorités et des ressources existantes, on fournira des locaux, du matériel et un soutien techniques, des allocations de déplacement, des services bibliothécaires et archivistiques appropriés.

### iii) **L'autorisation de la recherche**

- a. Au MBAC, la recherche sur les collections et la recherche axée sur des projets sont approuvées par le conservateur en chef et recommandée au comité des programmes; elles sont incorporées aux plans de travail.
- b. Les activités de recherche liées à une discipline autre que les acquisitions ou les expositions, seront examinées et recommandées par le conservateur en chef relevant du directeur.

### iv) **L'évaluation des recherches**

Les recherches liées aux collections, aux installations, aux expositions, aux publications et aux projets spéciaux sont évaluées par le conservateur en chef et dans le cadre des processus habituels d'examen de la gestion du MBAC, y compris le comité des programmes du directeur et le comité d'examen des publications. La recherche sera jugée en fonction de critères tels que la



## Musée des beaux-arts du Canada

contribution à l'enrichissement du savoir, la réaction du public, les réactions de la critique et des pairs.

### v) **Le Musée canadien de la photographie contemporaine**

Le directeur du MCPC est responsable de l'application de la politique en matière de recherche. Compte tenu des priorités de l'établissement et des compétences des individus, le directeur pourra attribuer des responsabilités en matière de recherche dans le domaine de l'éducation, de l'enregistrement et des programmes publics.

Le Musée canadien de la photographie contemporaine est représenté au Comité consultatif de la recherche en cas de besoin, et soumet à celui-ci des programmes et des activités de recherche liés à des disciplines déterminées. La recherche permanente (collections) ainsi que celle axée sur des projets sont entreprises avec l'autorisation du directeur du MCPC.

## **A N N E X E II**

### **LES DIVISIONS AUXQUELLES INCOMBENT DES RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE APPLIQUÉE**

Au MBAC, l'activité de recherche est surtout axée sur l'élaboration et l'entretien des collections et sur la préparation de programmes, la responsabilité principale de ces activités incombant aux conservateurs de Collections et recherche. Les fonctions de soutien du Laboratoire de restauration et de conservation, de la Bibliothèque et des Archives et de la Division de l'éducation sont étroitement liées à ces activités. Dans la majorité des cas, la recherche est effectuée par du personnel professionnel recruté comme conservateurs, restaurateurs, bibliothécaires, archivistes, guides, bénévoles et agents des programmes éducatifs pour lesquels la recherche fait partie intégrante de leurs responsabilités. Les conservateurs travaillent avec les membres des communautés internationales de musées et d'histoire de l'art, en partageant de l'information et en faisant appel à l'expertise de leurs collègues au besoin.

### i) **La conservation**

La recherche effectuée par les conservateurs est un élément fondamental de l'enrichissement, de l'entretien, de l'accessibilité et de l'interprétation des collections. Il est indispensable d'entreprendre des recherches liées aux disciplines pour maintenir et promouvoir les critères professionnels plus exigeants. Les conservateurs collaborent avec des membres des



## Musée des beaux-arts du Canada

communautés muséales et d'histoire de l'art au pays et à l'étranger, pour échanger de l'information et tirer profit du savoir-faire de leurs collègues, au besoin.

La recherche effectuée par les conservateurs joue un rôle fondamental dans les domaines suivants :

- a. enrichissement et gestion des collections;
- b. documentation des collections;
- c. conservation des collections;
- d. promotion de la connaissance des collections grâce à leur interprétation, notamment grâce à des installations, des expositions, des présentations didactiques et des publications;
- e. promotion des connaissances générales de l'histoire de l'art, grâce à des expositions, des présentations didactiques et des publications;
- f. recherche au nom du public.

### ii) La restauration

Grâce à un travail systématique d'analyse et de documentation, les restaurateurs rassemblent des données scientifiques, techniques et artistiques qui sont surtout destinées à la conservation et à la restauration des collections. Conformément à ces objectifs, les restaurateurs effectuent des recherches dans les domaines suivants :

- a. matériaux, techniques utilisés par les artistes et leurs applications, y compris les spécialités correspondant à chaque catégorie;
- b. méthodes et matériaux de conservation, d'hier et d'aujourd'hui; et
- c. études sur l'environnement et la détérioration des œuvres d'art.

Les restaurateurs participent avec les conservateurs et le personnel de la Division de l'éducation du MBAC aux projets de recherche, y compris aux acquisitions, aux expositions et aux projets spéciaux. Ils collaborent également avec l'Institut canadien de conservation et avec les spécialistes de la conservation lorsque ceux-ci ont besoin de données analytiques particulières. Les restaurateurs collaborent avec les restaurateurs de la communauté muséale au pays et à l'étranger.

### iii) La Bibliothèque et les archives

Les ressources de la Bibliothèque et des Archives facilitent l'étude et la recherche sur les collections du Musée, surtout en ce qui a trait à l'art canadien, à l'histoire de l'art américain et à l'art de l'Europe de l'Ouest, ainsi qu'à l'histoire de l'art en général.



## Musée des beaux-arts du Canada

Les collections et les services de la Bibliothèque et des Archives offrent un appui essentiel aux activités de recherches du Musée. La Politique de développement des collections (1997) de la Bibliothèque et des Archives décrit les principaux domaines de sa collection, dont les livres et le matériel archivistique en tout genre; ceux-ci doivent être constamment enrichis et doivent refléter les connaissances actuelles en histoire de l'art. Outre ses activités liées aux collections, la Bibliothèque doit offrir l'accès à un nombre grandissant de ressources de recherche en histoire de l'art qui sont offertes sous forme électronique.

À titre de gardiennes de fait de la collection nationale, la Bibliothèque et des Archives doivent faire connaître et rendre accessibles leurs ressources de recherche au pays et à l'étranger, et doivent les partager par des services de référence, la remise de documents, le prêt entre bibliothèque et le programme d'échange de publications. La Bibliothèque doit entretenir une étroite relation de travail avec des bibliothèques de recherche du Canada et de l'étranger afin de rendre leurs ressources accessibles au profit des activités de recherche du Musée.

#### **iv) L'éducation**

La Division de l'éducation effectue des recherches théoriques et méthodologiques destinées à enrichir et à étendre ces services d'interprétation au plus vaste public possible, grâce à divers médias, y compris Internet. Tous les programmes de recherche et d'interprétation de ce service sont planifiés et évalués à l'intention des visiteurs du Musée et des visiteurs de tous les musées et galeries canadiens qui accueillent des expositions itinérantes organisées par le programme d'expositions itinérantes.